

CCJ-110315

UNIVERSITÉ DE MONCTON
COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Réunion du 15 mars 2011

13 heures

Salon du Chancelier Pavillon Léopold-Taillon

Campus de Moncton

PRÉSENCES**Membres**

Yvon Fontaine
Justin Guitard
Louis Léger
Vaughne Madden
Roseline Paulin
André G. Richard
Edgar Robichaud, président

Personnes invitées

Neil Boucher, vice-recteur à l'enseignement
et à la recherche (VRER)
Lynne Castonguay, secrétaire générale
Nassir El-Jabi, vice-recteur à l'administration
et aux ressources humaines (VRARH)

Personne excusée : Étienne Dako

Table des matières

1.	Ouverture	2
2.	Adoption de l'ordre du jour	2
3.	Correspondance	2
4.	Adoption du procès-verbal CCJ-110131	2
5.	Affaires découlant du procès-verbal	2
5.1	(6.2) Évaluation du programme de Baccalauréat en art dramatique	2
5.2	(7) Calendrier des évaluations de programmes	2
6.	Rapport du Comité des programmes	2
6.1	Nouveau programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif)	2
7.	Création du Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie)	3
8.	Suivi du Sénat académique SAC-110202	4
9.	Affaires nouvelles	4
10.	Prochaine réunion	4
11.	Clôture	4
	Document A - Calendrier des évaluations de programmes	5
	Document B - Rapport du Comité des programmes – Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif)	9
	Document C - Rapport du Comité des programmes – Création d'une mineure en criminologie	34
	Document D - Lettre de la Faculté des arts et des sciences sociales – Financement du programme de Baccalauréat avec majeure en criminologie	132
	Document E - Tableau – Coûts et revenus approximatifs pour la mise en place du programme de majeure	136
	Document F - Étude de faisabilité en vue d'un programme de Baccalauréat avec majeure en criminologie à l'Université de Moncton	139

6.1 **Nouveau programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif)** (suite)

comptant 120 crédits, s'articule autour de deux thèmes, soit la gestion financière (finance corporative) et la gestion des valeurs mobilières. Le programme prévoit trois stages rémunérés en entreprise. À la fin du programme, la diplômée ou le diplômé pourra assumer plusieurs postes dont ceux de gestionnaire de portefeuilles, analyste financier, conseiller en finance personnelle et autres.

Globalement, le Comité estime qu'il s'agit d'un programme fort intéressant. Certains membres du Comité notent qu'il n'y a pas beaucoup de cours en économie, en fiscalité et en relations internationales. Par ailleurs, le Comité remarque que les stages auront lieu pendant l'été et que, en conséquence, les étudiantes et les étudiants ne pourront recevoir leur diplôme lors des cérémonies de collation du printemps. Cet élément pourrait avoir un impact sur le taux de diplomation. Le Comité invite la Faculté à tenir compte de ces commentaires dans le développement du programme et souhaite qu'il en informe le Comité lors des changements. Enfin, le Comité note que le nouveau programme n'aura aucun impact financier.

R : 03-CCJ-110315

Roseline Paulin, appuyée par Ivan Robichaud, fait la proposition suivante :

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif). »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

7. **CRÉATION DU BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES SOCIALES (MAJEURE EN CRIMINOLOGIE)**

Voir le Document C, p. 34-131, le Document D, p. 132-135, le Document E, p. 136-138 et le Document F, p. 139-170

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le nouveau programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie). Ce programme propose deux profils, soit la criminologie appliquée et la recherche criminologique et il s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire de l'étude, de la compréhension et de l'analyse du phénomène criminel. Au cœur du programme, on y retrouve quatre axes fondamentaux : les théories criminologiques, la criminologie appliquée, les institutions juridiques et pénales et les thèmes criminologiques.

Le vice-recteur rappelle toute la chronologie du dossier en soulignant que la première version du programme a été déposée au Comité des programmes le 19 janvier 2001. Il indique au Comité que, le 12 février 2009, le Comité des programmes avait recommandé la création du programme, toutefois, faute de fonds, le Comité conjoint de la planification n'était pas en mesure de faire une recommandation positive au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs.

Des discussions ont été entamées au cours des dernières années auprès du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral. Une évaluation indépendante des besoins, menée par la firme GTA Consultants en 2010, a confirmé l'importance d'un tel programme pour la communauté francophone et acadienne. Enfin, à la suite de diverses interventions, le gouvernement fédéral a manifesté son intérêt et une enveloppe financière a été longuement discutée. Le Comité estime qu'un financement adéquat du gouvernement fédéral est très probable.

Le Comité examine les montants proposés et considère qu'ils sont suffisants pour lancer le programme et assurer son maintien pour une période de cinq ans. Toutefois, le Comité est d'avis que des choix s'imposeront quand la subvention du gouvernement fédéral sera terminée. Un déplacement des ressources pourrait s'avérer nécessaire pour s'adapter aux nouveaux besoins de la société.

7. CRÉATION DU BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES SOCIALES (MAJEURE EN CRIMINOLOGIE) (suite)

Le Comité note les points suivants :

- ▶ Le nouveau programme compte 123 crédits et il devra être reconfiguré. Le Comité note qu'une ébauche d'un programme reconfiguré avait été présentée au Comité des programmes en mars 2009. Ce travail devra être relancé dans les prochains mois.
- ▶ Le Comité note que les deux profils proposés ne comptent pas le même nombre de crédits obligatoires. On compte neuf crédits pour un profil et six crédits pour l'autre. Le Comité souhaite que cette question soit réglée auprès de la CESPM avant la présentation au Conseil des gouverneurs et au Sénat académique.
- ▶ Le Comité note que le titre du cours CRIM3020 Carrières criminelles devrait être repensé avant le lancement du programme.

R : 04-CCJ-110315

Roseline Paulin, appuyée par Justin Guitard, fait la proposition suivante :

« Sous réserve de l'obtention du financement demandé à Service correctionnel Canada de la région de l'Atlantique pour lancer le programme, le Comité conjoint de la planification recommande au Conseil des gouverneurs et au Sénat académique la création du programme de Baccalauréat ès sciences sociales (majeure en criminologie) étant entendu que si aucun financement supplémentaire externe n'est reçu d'ici 2016, les postes accordés pour le programme devront être financés à même les ressources financières et humaines du budget de fonctionnement de la Faculté des arts et des sciences sociales. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

8. SUIVI DU SÉNAT ACADÉMIQUE SAC-110202

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le procès-verbal du Sénat académique du 2 février 2011. Les dossiers les plus importants étaient le rapport du Comité de sélection des grades honorifiques et la création d'un comité *ad hoc* chargé de réviser les programmes d'études de l'Université de Moncton.

9. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

10. PROCHAINE RÉUNION

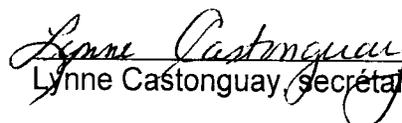
La prochaine réunion aura lieu le lundi 2 mai 2011 à 9 heures.

11. CLÔTURE

La réunion se termine à 15 h 25.

Contresigné le _____

Edgar Robichaud, président


Lynne Castonguay, secrétaire générale

CALENDRIER

Évaluation des programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles - Université de Moncton Années 2000-2001 à 2005-2006

FACULTÉ DES SCIENCES

PROGRAMMES NON ÉVALUÉS		
Date prévue d'évaluation	Explication pour le retard	Nouvelle date prévue d'évaluation ¹
2002-2003 Programme préparatoire en sciences de la santé <ul style="list-style-type: none"> ▪ D.S.S. 	L'ancienne direction de la Faculté avait initialement estimé que puisque le D.S.S. est un programme préparatoire, basé principalement sur des exigences externes, il n'avait pas à être évalué. Suite à une révision de cette position, le responsable des programmes spéciaux a entamé une discussion avec les autres campus pour explorer la méthode à suivre pour l'évaluation de ce programme. Suite à l'arrivée du processus de reconfiguration, la direction de notre Faculté avait alors décidé de premièrement reconfigurer ce programme pour ensuite passer à son évaluation. Le nouveau responsable des programmes spéciaux qui est entré en fonction le 1 ^{er} janvier 2010 a déjà commencé le processus de reconfiguration et on prévoit le terminer durant l'année 2011-12 pour ensuite passer à l'évaluation de ce programme en 2012-13.	2012-13
2003-2004 Techniques radiologiques <ul style="list-style-type: none"> ▪ B. Sc. T.R. 	L'ancienne direction de la Faculté avait jugé que le processus d'agrément du programme pouvait servir d'évaluation. Puisque ce n'est pas le cas, le responsable des programmes spéciaux va donc premièrement s'occuper de la reconfiguration de ce programme en 2011-12 pour ensuite en faire son évaluation en 2012-13.	2012-13
2004-2005 Sciences <ul style="list-style-type: none"> ▪ B.Sc. multidisciplinaire 	Puisque notre Faculté a choisi de se concentrer en premier lieu sur la reconfiguration de nos spécialisations, majeures et mineures, ce programme est cédulé pour être reconfiguré en	2012-13

¹ Ces programmes sont particuliers parce qu'ils impliquent soit plusieurs disciplines (programme multidisciplinaire), soit plusieurs institutions (les universités du Québec ou le CCNB) ou une corporation professionnelle; ceci demande une consultation plus large et exige donc plus de temps.

CALENDRIER
Évaluation des programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles - Université de Moncton
Années 2000-2001 à 2005-2006

	2011-12. On passera alors à son évaluation en 2012-13. Ces projets seront pilotés par la vice-doyenne.		
--	--	--	--

CALENDRIER
Evaluation des programmes de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles - Université de Moncton
Années 2000-2001 à 2005-2006

	<p>mineure en sciences sociales. Nous reconfigurerons la mineure en sciences sociales en consultation avec la Faculté des sciences de l'éducation avant de procéder à son évaluation. C'est la mineure reconfigurée qui sera évaluée.</p>		
2005-2006	<p>Etudes françaises (2^e et 3^e cycles) (report justifié en prévision de 2009-2010)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ M. A. (études littéraires) ▪ M.A. (sciences du langage) ▪ M. Fr. ▪ Ph. D. (études littéraires) ▪ Ph. D. (sciences du langage) 	<p>Etant donné le contexte particulier de l'École de travail social et les évaluations pour l'agrément, la directrice a obtenu la permission du bureau du VRER de procéder à la reconfiguration du programme avant de soumettre le rapport d'autoévaluation. Ce sera donc la version reconfigurée des différents programmes de B.T.S. qui sera évaluée.</p>	<p>Travail social (bacc.) (report justifié en prévision de 2007-2008)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ B. T. S. (programme régulier) ▪ B.T.S. (pour candidats ayant une expérience pertinente de travail) ▪ B.T.S. (pour candidats ou candidats avec un baccalauréat connexe) ▪ Certificat sur les toxicomanies ▪ Années préparatoires au bacc. en travail social
2011-2012	<p>Le retard s'explique par les nombreux changements (congé sabbaïque, départ à la retraite, maladie) liés au poste de présidente ou de président du Comité des études supérieures (directrice ou directeur adjoint du Département) qui est la personne responsable de piloter le dossier d'évaluation des programmes du Département d'études françaises.</p>	2011-2012	

TABLE DES MATIÈRES

1.	ADMINISTRATION	3
1.1	Nouveau programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif)	3

1. ADMINISTRATION

1.1 Nouveau programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif) (doc. 8/10-11)

R : 04-CPR-101208

« Le Comité des programmes recommande au Comité conjoint de la planification la création du programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif). »

Vote : unanime.

Proposition du Comité conjoint de la planification

« Le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif). »

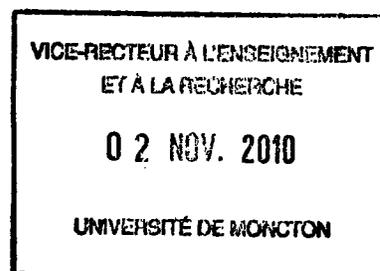
8/10-11



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté d'administration
Bureau du doyen

Le 28 octobre 2010



Monsieur Neil Boucher
Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
et président du Comité des programmes
Université de Moncton

Objet : Proposition d'introduction d'un nouveau programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance – régime coopératif)

Monsieur le Vice-recteur,

Vous trouverez ci-joint le projet du nouveau programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif) de la Faculté d'administration pour étude par le Comité des programmes. Je vous prie de noter que ce nouveau programme a été approuvé à la fois par l'UARD comptabilité et le Conseil de faculté.

Comme vous pourrez le constater à la lecture des documents soumis, le programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif) est similaire au programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance) reconfiguré adopté par le Sénat académique à sa réunion ordinaire du 28 août 2009, sauf pour les objectifs du programme qui sont légèrement modifiés et l'ajout des trois stages pendant les sessions printemps-été des deuxième, troisième et quatrième années. Il convient également de souligner que le programme ne comporte aucun coût additionnel, puisque les étudiantes et étudiants suivront les mêmes cours que les étudiantes et étudiants du programme régulier. Finalement, le nouveau programme de BAA (finance – régime coopératif) respecte les paramètres guidant la reconfiguration des programmes à l'Université, notamment les objectifs de formation générale. Une fois accepté par les instances, il devrait entrer en vigueur à la date de mise en œuvre des autres programmes reconfigurés de la Faculté.

Vous remerciant de l'attention accordée à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le doyen,


Gaston LeBlanc, D.Sc.G.

GL/nb
p. j.

CPR-1-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (PROGRAMMES SPÉCIALISÉS, COMBINÉS, ARTICULÉS, DE SPÉCIALISATION, DE MAJEURE ET BIDISCIPLINAIRE)

**ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR L'ÉLABORATION D'UN NOUVEAU PROGRAMME**

1. Identification du programme : Baccalauréat en administration des affaires (finance – régime coopératif)

1.1 Faculté : Administration

1.2 Unité responsable du programme : Département de comptabilité

1.3 Titre du programme : Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif)

1.4 Diplôme accordé : B.A.A. (finance – régime coopératif)

1.5 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2011

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME

2.1 Objectifs

Tout comme le programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance), l'objectif premier du programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif), vise l'acquisition de connaissances, de compétences et la maîtrise de plusieurs techniques de la spécialité finance ainsi que l'aptitude à les appliquer dans l'entreprise et dans le contexte de la gestion de portefeuille. Le programme permet à l'étudiante et à l'étudiant de développer une compréhension analytique et pratique de la fonction finance au sein des entreprises et de la gestion des valeurs mobilières et vise ainsi à fournir une solide formation fondée sur la capacité à prendre des décisions qui relèvent de la gestion financière.

Le programme offrant un cheminement coopératif s'articule aussi autour de deux thèmes bien distincts; la gestion financière (finance corporative) et la gestion des valeurs mobilières.

La discipline de la finance est unique, car le cadre d'activité de la finance corporative interagit avec toutes les autres fonctions de l'entreprise. En effet, l'objectif de la finance corporative consiste à évaluer l'impact financier de chaque décision qui doit être prise au sein de l'entreprise telle que : l'évaluation d'un nouveau projet d'investissement, le développement d'un nouveau produit, l'augmentation de la part de marché de l'entreprise ou l'augmentation du niveau des stocks afin d'éviter d'éventuelles ruptures de stock qui pourraient engendrer un arrêt temporaire de la production. Toutes ces décisions ont un impact financier et il incombe au gestionnaire financier de l'évaluer. Le ou la gestionnaire financier devra ensuite prendre la décision qui maximise la valeur au marché des actions ordinaires. Ainsi, la survie à long terme de l'entreprise dépendra des choix financiers qui ont été faits par les gestionnaires financiers en collaboration avec toutes les autres fonctions de l'entreprise.

En ce qui concerne la gestion des valeurs mobilières, il s'agit de comprendre le fonctionnement des marchés boursiers de même que l'évaluation des titres qui y sont transigés. La gestion des valeurs mobilières vise aussi à développer une méthode d'analyse des titres financiers ainsi que des portefeuilles de titres financiers et permet à l'étudiante et l'étudiant de comprendre le processus de gestion de portefeuille.

Les trois stages rémunérés en entreprise ont comme objectif de permettre aux étudiants et aux étudiantes :

- de développer une compréhension analytique et pratique de la fonction finance au sein des entreprises;
- de mettre en pratique durant leurs stages de formation les connaissances acquises durant leur formation académique;
- d'accentuer leur réseautage avec les praticiens du monde des affaires, et de développer une bonne éthique de travail.

À la fin de son programme, la future diplômée ou le futur diplômé sera en mesure d'œuvrer au sein des organisations comme spécialiste en finance. La diplômée ou le diplômé en finance pourra assumer des postes dans les domaines suivants : gestionnaire de projets, gestionnaire de portefeuilles (actions, obligations, fonds mutuels, etc.), directeur de comptes dans les banques ou les caisses populaires, gestionnaire de trésorerie, vice-président finance d'une compagnie, analyste financier auprès de maison de courtage ou à la bourse, courtier en valeurs mobilières, gestionnaire de fonds de pension et conseiller en finance personnelle.

De plus, le programme est structuré pour permettre à l'étudiante et l'étudiant de se préparer pour le premier examen du titre professionnel d'analyste financier certifié (CFA) ou de cheminer pour s'intégrer éventuellement à l'un des ordres professionnels suivants : les comptables généraux accrédités (CGA), les comptables en management accrédités (CMA) ou les planificateurs financiers agréés (CFP).

2.2 Stratégies pédagogiques

La formation de nouveaux gestionnaires en finance utilise des méthodes très diverses, principalement les méthodes participatives. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Il y a aussi des séminaires et des conférences de courte durée qui traitent des questions de finance. Dans le cours relatif à la gestion des valeurs mobilières, la simulation boursière est utilisée comme moyen d'apprentissage. Finalement, pour favoriser l'interdisciplinarité, un cours d'intégration en fin de programme ADMI 4999 Projet de fin d'études sera suivi par l'ensemble des étudiantes et étudiants des divers programmes de la Faculté afin de mettre en évidence le rôle et la contribution de chacune des diverses disciplines dans le fonctionnement de l'entreprise. Ce cours d'intégration sera donné par une équipe de professeures et professeurs de la Faculté; son objectif vise essentiellement à présenter l'entreprise comme une entité où chacun doit collaborer si l'on veut réussir. Ce cours est un cours d'intégration de fin d'études que l'on retrouve normalement dans les programmes d'études spécialisées.

L'enseignement dans le cadre du programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance) repose sur trois stratégies pédagogiques qui mettent en premier lieu l'accent sur la connaissance afin de transmettre les savoirs jugés pertinents pour occuper un poste en finance dans une organisation; en second lieu, les stratégies pédagogiques cherchent à développer les habiletés et les savoir-faire appropriés et, en dernier lieu, les stratégies pédagogiques mettent l'accent sur les valeurs individuelles, les comportements au sein de la société et le désir de continuer à apprendre.

Ainsi, l'ensemble des stratégies pédagogiques va donc chercher à donner à nos futures diplômées et futurs diplômés une solide formation en finance concernant les savoirs, savoir être et savoir-faire nécessaires pour être capable de naviguer et de réussir dans un environnement global. À cela s'ajoutent les stages coopératifs qui permettront de mettre en application les concepts théoriques et une intégration des connaissances au contexte réel de l'entreprise.

2.3 Résultats attendus

À la fin du programme d'études, les étudiantes et les étudiants devraient avoir acquis des connaissances théoriques et pratiques et avoir développé des habiletés pour œuvrer au sein des organisations comme spécialiste en finance. Elles et ils seront en mesure de prendre des décisions reliées à la fonction finance en interaction avec les autres fonctions de l'organisation. Elles et ils seront également en mesure de prendre des décisions quant à la gestion de valeurs mobilières.

Sur le plan pratique, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'établir une politique de financement et une politique de dividende pour une entreprise. L'étudiante ou l'étudiant sera également en mesure d'évaluer des projets d'investissement et de choisir les meilleurs projets parmi plusieurs alternatives, soit ceux qui sont les plus susceptibles de faire croître la valeur marchande des actions ordinaires. L'étudiante ou l'étudiant sera également en mesure de faire la gestion du fonds de roulement d'une entreprise. L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de gérer des portefeuilles de titres financiers et de comprendre l'environnement dans lequel évoluent les actifs financiers. Grâce à leurs stages coopératifs, les étudiantes et les étudiants auront eu l'occasion d'effectuer, dans un contexte réel, plusieurs des tâches énumérées ci-dessus. Ils seront en mesure de fonctionner au sein d'une entreprise et auront été sensibilisés à l'intégrité de leur profession et à l'éthique professionnelle.

3. La formation fondamentale en finance

Afin de préparer les étudiantes et les étudiants à devenir des gestionnaires financiers efficaces, le programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif) a aussi pour objet de développer leurs habiletés de leadership en utilisant les nombreuses ressources qui sont à leur disposition pour leur permettre de développer leur vision holistique de l'organisation afin d'être capables de considérer les phénomènes organisationnels dans leur totalité.

3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre

Le programme vise également à préparer les étudiantes et les étudiants à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle sachant que ces défis proviennent aussi bien de l'environnement interne que de l'environnement externe. Ces défis ont trait à des aspects aussi divers que, la gestion du changement, le dilemme constant entre le risque et le rendement, l'impact des composantes économiques sur les prévisions à court terme et à long terme de l'entreprise, la place qu'occupe l'entreprise sur les marchés internationaux, la concurrence étrangère et le maintien des parts de marché dans un environnement sans cesse turbulent, l'innovation et la créativité, la rationalisation des ressources, etc.

L'énumération précédente des situations que devront affronter les diplômées et les diplômés de la finance ne signifie pas qu'elles doivent être traitées séparément. Bien au contraire, leur interdépendance constitue la réalité complexe de l'entreprise et, pour ce faire, les 60 crédits composant la discipline principale du programme sont divisés en deux parties :

La première comprend 24 crédits décrits comme étant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de comprendre la nature et le fonctionnement de l'entreprise et de pouvoir poursuivre leurs études dans la discipline de la finance. Ces cours sont :

ADMN1220 Introduction au management; ADCO1010 Comptabilité financière I; ADMK1310 Introduction au marketing; ADGO1431 Intro gestion des opérations; ADSI1601 Intro systèmes d'information; ADCO2310 Comptabilité de gestion I; ADFS2901 Fiscalité I; et ADFI2510 Gestion financière.

La plupart de ces cours sont suivis dès la première année du programme et visent à favoriser l'intégration des étudiantes et étudiants dans leur programme d'études et favoriser la rétention.

Ils permettent aux étudiantes et aux étudiants de bien comprendre la nature multidisciplinaire de l'entreprise et forment le corps de connaissances jugé préalable à l'approfondissement des connaissances du champ d'études. Essentiellement, ils visent à donner aux futurs gestionnaires les connaissances nécessaires pour appréhender l'entreprise comme une entité. À noter que ces 24 crédits de cours sont obligatoires dans tous les autres programmes de baccalauréat en administration des affaires spécialisés de la Faculté d'administration, sauf celui de BAA spécialisé en comptabilité qui vise à répondre aux exigences des ordres professionnels en comptabilité.

La deuxième partie des cours de formation fondamentale dans le programme est de 36 crédits de cours. Ces 36 crédits sont articulés sur les connaissances essentielles de la fonction finance dans toutes les entreprises. Ces cours sont répartis comme suit :

ADFI2520 Décisions d'investissement; ADCO2001 Comptabilité financière II, ADCO2002 Comptabilité financière III; ADFI3510 Décisions de financement; ADFI3520 Gestion du fonds de roulement; ADFI3530 Gestion de portefeuille; ADFI4510 Finance internationale, ADFI4520 Institutions financières, ADFI4530 Séminaire en finance, ADFI4540 Produits dérivés, ADFI4550 États financiers et placement et ADMI4999 Projet de fin d'études. On retrouve dans cette catégorie de cours obligatoires de la discipline principale certains cours portant des sigles autres que ADFI (pour finance). Ce sont les cours ADCO2001 et ADCO2002.

Il est important de souligner que les cours de comptabilité financière (ADCO2001 et ADCO 2002) font partie de la formation fondamentale en finance. En effet, dans le contexte corporatif, le rôle du gestionnaire financier consiste à analyser et à interpréter les données comptables afin de mettre en évidence les forces et les faiblesses de l'entreprise, de faire des prévisions, de préparer des budgets, d'évaluer l'impact de différents modes de financement sur la structure financière de l'entreprise, d'identifier les flux monétaires, etc. Les connaissances acquises dans ses cours sont à la base de la formation en finance et sont nécessaires pour la poursuite des études dans la discipline. Ainsi, il est essentiel pour l'étudiant et l'étudiante de maîtriser les concepts fondamentaux de la comptabilité financière.

Par souci de rationaliser les ressources et de réduire la redondance, la discipline finance a dans le passé emprunté à d'autres disciplines certains cours pour compléter sa formation spécialisée. Nous maintenons cette pratique dans le cadre de ce nouveau programme avec régime coopératif, au lieu de créer de nouveaux cours qui nécessiteraient sans doute des ressources professorales supplémentaires.

En plus de ces 60 crédits qui constituent le programme de Baccalauréat en administration des affaires - (finance – régime coopératif), le régime coopératif nécessitera la réussite de trois stages en entreprise (ADMI 3470, ADMI 4470 et ADMI 4480). Ces trois stages permettront de mieux préparer les étudiantes et les étudiants à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle et sont faits pendant la session printemps-été de la deuxième, troisième et quatrième année. Le premier stage en entreprise (ADMI 3470) s'effectuera à la session printemps-été de la deuxième année du programme, le deuxième stage en entreprise (ADMI 4470) s'effectuera à la session printemps-été de la troisième année du programme et le troisième stage en entreprise (ADMI 4480) s'effectuera à la session printemps-été de la quatrième année du programme.

Pour résumer, rappelons que dans ce programme la formation fondamentale se prépare en deux étapes. Les cours qui traitent de la réalité de l'entreprise sont surtout présentés dans les deux premières années tandis que les cours permettant d'approfondir la discipline et la fonction de finance s'échelonnent sur les dernières années du programme. En outre, la quatrième année permet à l'étudiante ou l'étudiant de parfaire ses connaissances en finance corporative et en gestion de portefeuille.

3.2 L'apport des disciplines connexes

Dans le cadre de la formation fondamentale en gestion, les 30 crédits des disciplines connexes se divisent en deux catégories :

La première comprend 18 crédits de cours dans les disciplines d'économie (ECON1020 Principes économiques macro; ECON1030 Principes économiques micro); de mathématiques des affaires (MATH1153 Intro math des affaires); de statistiques (STAT2633 Introduction à la statistique appliquée), de systèmes d'information organisationnels (ADSI2603 Logiciels de gestion) et de gestion des opérations (ADGO2432 Méthodes quantitat. en gestion). Les connaissances acquises dans ces cours vont s'ajouter à celles d'autres cours de la première année où l'accent est placé sur la compréhension de la dynamique interne et de la réalité externe de l'entreprise.

La seconde catégorie de cours connexes comprend 12 crédits et est composée de cours qui permettent de mieux saisir la réalité de l'entreprise, le rôle des gestionnaires, de l'utilité des mathématiques, des statistiques et du droit commercial pour la prise de décision (ADGO3461 Statistique de gestion, DROI2000 Initiation au droit commercial) et deux autres cours choisis parmi la liste de cours à option des disciplines connexes.

3.3 Liste des cours exigés

Le tableau 1 suivant présente la répartition des 90 crédits de cours de la formation fondamentale du programme de BAA (finance - régime coopératif). Le tableau montre la répartition des 60 crédits de cours de la formation fondamentale (24 crédits de cours de tronc commun et 36 crédits de cours de la discipline et les 30 crédits de cours connexes). Comme mentionné auparavant, les cours du tronc commun forment le corps de connaissances préalables à l'approfondissement des connaissances du champ d'études et sont nécessaires pour que les étudiantes et étudiants puissent appréhender l'entreprise comme une entité et comprendre la nature multidisciplinaire de l'entreprise.

Tableau 1

Répartition des 90 crédits de cours de la formation fondamentale du programme de BAA (finance – régime coopératif)

Discipline principale		60 cr.
Tronc commun		24 cr.
1. ADCO1010	Comptabilité financière	3 cr.
2. ADCO2310	Comptabilité de gestion	3 cr.
3. ADFI2510	Gestion financière	3 cr.
4. ADFS2901	Fiscalité	3 cr.
5. ADGO1431	Intro gestion des opérations	3 cr.
6. ADMK1310	Introduction au marketing	3 cr.
7. ADMN1220	Introduction au management	3 cr.
8. ADSI1601	Intro systèmes d'information	3 cr.
Cours de la discipline		36 cr.
9. ADCO2001	Comptabilité financière II	3 cr.
10. ADCO2002	Comptabilité financière III	3 cr.
11. ADFI2520	Décisions d'investissement	3 cr.
12. ADFI3510	Décisions de financement	3 cr.
13. ADFI3520	Gestion du fonds de roulement	3 cr.
14. ADFI3530	Gestion de portefeuille	3 cr.
15. ADFI4510	Finance internationale	3 cr.
16. ADFI4520	Institutions financières	3 cr.
17. ADFI4530	Séminaire en finance	3 cr.
18. ADFI4540	Produits dérivés	3 cr.
19. ADFI4550	États financiers et placement	3 cr.
20. ADMI4999	Projet de fin d'études	3 cr.
21. ADMI3470	Stage I	0 cr.
22. ADMI4470	Stage II	0 cr.
23. ADMI4480	Stage III	0 cr.

Cours connexes		30 cr.
1. MATH1153	Intro math des affaires	3 cr.
2. ECON1020	Principes économiques (macro)	3 cr.
3. ECON1030	Principes économiques (micro)	3 cr.
4. STAT2633	Intro à la stat appliquée	3 cr.
5. DROI2000	Initiation au droit commercial	3 cr.
6. ADSI2603	Logiciels de gestion	3 cr.
7. ADGO2432	Méthodes quantitat. en gestion	3 cr.
8. ADGO3461	Statistique en gestion	3 cr.
9. Cours à option ¹		3 cr.
10. Cours à option ¹		3 cr.
¹ Choisir deux cours parmi la liste suivante de cours connexes :		
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3 cr.
ADMK2353	Comportement du consommateur	3 cr.
ADFS3903	Fiscalité II	3 cr.
ECON2600	Économie internationale	3 cr.
ECON3500	Finances publiques	3 cr.
ECON3550	Monnaie et crédit	3 cr.
ECON3910	Marchés des capitaux	3 cr.
ECON4200	Économétrie I	3 cr.

4. La formation générale

4.1 Initiation au travail intellectuel universitaire

Avec le nouveau cours ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion, nous allons donner aux étudiantes et aux étudiants les connaissances et développer les compétences afin leur permettre de maîtriser les outils nécessaires pour réussir un programme de baccalauréat spécialisé. Entre autres, ce cours a pour objectif de faciliter la transition, l'intégration et la réussite des étudiantes et des étudiants du milieu secondaire à un programme d'études en milieu universitaire.

4.2 Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation

Dans le cadre du programme en finance – régime coopératif, les étudiantes et les étudiants devront suivre le cours de ADFI4510 Finance internationale. Dans ce cours, les étudiantes et les étudiants sont exposés aux notions de marchés financiers internationaux et de l'impact des marchés financiers étrangers sur le marché financier canadien. De plus, les étudiantes et les étudiants sont exposés aux différentes possibilités d'investissement à l'étranger, aux risques additionnels auxquels s'exposent les investisseurs lorsqu'ils investissent à l'étranger (risque de change, risque politique, etc.) et aux différentes façons de réduire le risque d'investir à l'international. La notion d'internationalisation est aussi explorée dans d'autres cours de la discipline fondamentale et de la discipline connexe, à savoir : ADMK1310 Introduction au marketing et ADMK2353 Comportement du consommateur.

4.3 Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne

Dans le cadre du programme, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de cours prévus pour répondre à l'objectif Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne.

4.4 Initiation à la multidisciplinarité et/ou à l'interdisciplinarité

De par sa structure et la diversité des cours, le programme proposé permet d'atteindre l'objectif de multidisciplinarité. De plus, à la fin du programme de BAA (finance – régime coopératif), nous avons ajouté un nouveau cours qui touche à toutes les disciplines de l'administration des affaires ADMI 4999 Projet de fin d'études. C'est un cours qui sera donné par une équipe de professeures et professeurs de la Faculté représentant les diverses disciplines (comptabilité, fiscalité, gestion des opérations, gestion des ressources humaines, management, marketing et systèmes d'information organisationnels).

Par ailleurs, comme la majorité des cours en administration des affaires mise sur la prise de

décision en groupe et comme la population étudiante est très hétérogène et comme il y a plusieurs disciplines dans la Faculté, on se retrouve dans les cours avec un grand nombre d'équipes mixtes, ce qui facilite l'atteinte des objectifs liés à la multidisciplinarité et à l'interdisciplinarité.

4.5 Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences

Dans le cadre du programme de BAA (finance-régime coopératif), au moins six (6) cours ont des contenus de mathématiques (MATH1153 Intro math des affaires), ADGO2432 Méthodes quantitat. en gestion, ADFI2520 Décisions d'investissement, ADFI3510 Décisions de financement) et de statistiques (STAT2633 Introduction à la statistique appliquée et ADGO3461 Statistique en gestion).

4.6 Sensibilité aux arts et lettres

Dans le cadre du programme, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de cours prévus pour répondre à l'objectif « Sensibilité aux arts et lettres ».

4.7 Capacité de penser logiquement et de manière critique

Dans le cadre du programme, l'étudiante ou l'étudiant doit choisir un cours dans la banque de cours prévus pour répondre à l'objectif « Capacité de penser logiquement et de manière critique ».

4.8 Capacité de s'exprimer en français

Cette exigence, qui découle de la mission et de la politique linguistique de l'Université de Moncton, est assurée par l'obligation de réussir un minimum de six (6) crédits de français. Les stratégies pédagogiques privilégiées dans plusieurs cours du programme d'études visent également à renforcer la capacité des étudiantes et étudiants à s'exprimer et à rédiger en français. Il s'agit notamment de présentations orales en classe et de travaux de rédaction dans lesquels les normes linguistiques doivent être respectées. Somme toute, les efforts déployés par l'ensemble du corps professoral par rapport aux exigences du français dans chacun des cours contribuent aussi au rehaussement des compétences langagières de notre population étudiante.

4.9 Capacité de s'exprimer en anglais

L'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme de BAA (finance – régime coopératif) devra suivre, suite à un test de classement, au moins un cours de trois crédits en anglais de niveau ANGL1022 ou plus élevé. Encore une fois, il reviendra à l'étudiante ou à l'étudiant d'en choisir davantage si cela l'intéresse parmi les cours au choix. De plus, dans certains cours de la troisième et quatrième année de son programme d'étude, l'étudiante ou l'étudiant aura à faire des lectures en anglais, notamment dans les revues spécialisées de la discipline, ce qui permettra, entre autres, d'améliorer la capacité de lecture en anglais.

Le tableau 2 qui suit, résume donc la situation des cours de formation générale dans le cadre du programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance – régime coopératif) et montre les cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale.

Tableau 2

Exigences et objectifs de la Formation générale satisfaits dans le cadre du BAA (finance - régime coopératif).

Formation générale ¹		30 crédits
OFG 1 - Initiation au travail intellectuel	ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3 CR
OFG 2 - Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	ADFI4510 Finance internationale	3 CR
OFG 3 – Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif	3 CR
OFG 4 – Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	ADMI 4999 Cours d'intégration de fin d'études	3 CR
OFG 5 – Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1153 Intro math des affaires	3 CR
OFG 6 – Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif.	3 CR
OFG 7 – Capacité de penser logiquement et de manière critique	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour satisfaire à cet objectif.	3 CR
OFG 8 – Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	6 CR
OFG 9 – Capacité de s'exprimer en anglais	Trois crédits de cours ANGL (de niveau ANGL1022 ou plus élevé)	3 CR

¹ Note : Dans le cadre du programme de BAA (finance - régime coopératif), l'étudiante ou l'étudiant doit notamment suivre trois (3) cours au choix étant donné que les OFG 2, 4 et 5 sont atteints à même les cours de la formation fondamentale.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration

le 15 juillet 2010

Département : Comptabilité

Nom du programme : Baccalauréat en administration des affaires (finance – régime coopératif)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Le programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance – régime coopératif) est identique au programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance) à l'exception des trois stages qui ont été ajoutés à la fin de la deuxième, de la troisième et de la quatrième année du baccalauréat.

Programme actuel	Nombre de crédits par cours	Nombre de crédits total
1^{re} année		
FORMATION FONDAMENTALE :		
<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>		
ADCO1010 Comptabilité financière I	3 cr.	
ADMN1220 Introduction au management	3 cr.	
ADMK1310 Introduction au marketing	3 cr.	
ADGO1431 Intro gestion des opérations	3 cr.	
ADSI1601 Intro systèmes d'information	<u>3 cr.</u>	15 cr.
<u>Disciplines connexes : cours obligatoires</u>		
ECON1030 Principes économiques (micro)	3 cr.	
MATH1153 Intro math des affaires	<u>3 cr.</u>	6 cr.
FORMATION GÉNÉRALE :		
<u>Cours obligatoires de formation générale</u>		
FRAN1500 Communication orale	3 cr.	
FRAN1600 Communication écrite	3 cr.	
ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3 cr.	
		<u>9 cr.</u>
		<u>30 cr.</u>
2^e année		
FORMATION FONDAMENTALE :		
<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>		
ADCO2310 Comptabilité de gestion I	3 cr.	
ADFS2901 Fiscalité I	3 cr.	
ADFI2510 Gestion financière	3 cr.	
ADFI2520 Décisions d'investissement	3 cr.	
ADMI3470 Stage I (session printemps-été 2 ^e année)	<u>0 cr.</u>	12 cr.
<u>Disciplines connexes : cours obligatoires</u>		
ECON1020 Principes économiques (macro)	3 cr.	
STAT2633 Intro à la stat appliquée	3 cr.	
ADGO2432 Méthodes quantitat. en gestion	3 cr.	
ADSI2603 Logiciels de gestion	<u>3 cr.</u>	12 cr.
FORMATION GÉNÉRALE :		
<u>Cours obligatoires</u>		
ANGL1022 ou plus	3 cr.	
Choisir un cours dans la banque de cours pour répondre à l'objectif de formation générale		
Sensibilité aux arts et lettres	<u>3 cr.</u>	6 cr.
		<u>30 cr.</u>

3e année (30 crédits)		
FORMATION FONDAMENTALE :		
<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>		
ADCO2001	Comptabilité financière II	3 cr.
ADCO2002	Comptabilité financière III	3 cr.
ADFI3510	Décisions de financement	3 cr.
ADFI3520	Gestion du fonds de roulement	3 cr.
ADFI3530	Gestion de portefeuille	3 cr.
ADFI4520	Institutions financières	3 cr.
ADFI4470	Stage II (session printemps-été 3 ^e année)	<u>0 cr.</u>
		18 cr.
<u>Disciplines connexes : cours obligatoire et cours à option</u>		
ADGO3461	Statistique en gestion	3 cr.
Choisir un cours dans la liste des cours à option des disciplines connexes. Voir liste ci-dessous ¹		<u>3 cr.</u>
		6 cr.
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX:		
Choisir un cours dans la banque de cours pour répondre à l'objectif de formation générale Capacité de penser logiquement et de manière critique.		
		3 cr.
Choisir un cours au choix		<u>3 cr.</u>
		<u>6 cr.</u>
		<u>30 cr.</u>
4e année (30 crédits)		
FORMATION FONDAMENTALE :		
<u>Discipline principale : cours obligatoires</u>		
ADMI 4999	Projet de fin d'études	3 cr.
ADFI4510	Finance internationale	3 cr.
ADFI4530	Séminaire en finance	3 cr.
ADFI4540	Produits dérivés	3 cr.
ADFI4550	États financiers et placement	3 cr.
ADMI4480	Stage III (session printemps-été 4 ^e année)	<u>0 cr.</u>
		15 cr.
<u>Disciplines connexes : cours obligatoire et Cours à option</u>		
DROI2000	Initiation au droit commercial	3 cr.
Choisir un cours dans la liste des cours à option des disciplines connexes. Voir liste ci-dessous ¹		<u>3 cr.</u>
		6 cr.
FORMATION GÉNÉRALE ET COURS AU CHOIX		
Choisir un cours dans la banque de cours pour répondre à l'objectif de formation générale Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne.		
		3 cr.
Choisir un cours au choix		3 cr.
Choisir un cours au choix		<u>3 cr.</u>
		<u>9 cr.</u>
		<u>30 cr.</u>
		<u>120 cr.</u>
Total		
¹ Liste des cours à option des disciplines connexes :		
ADMK2353	Comportement du consommateur	3 cr.
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3 cr.
ADFS3903	Fiscalité II	3 cr.
ECON2600	Économie internationale	3 cr.
ECON3500	Finances publiques	3 cr.
ECON3550	Monnaie et crédit	3 cr.
ECON3910	Marchés des capitaux	3 cr.
ECON4200	Économétrie I	3 cr.

INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR DU RÉPERTOIRE

- Proposition d'un nouveau programme
 Modification d'un programme

1. Identification du programme

- 1.1 Titre du programme
Baccalauréat en administration des affaires (finance – régime coopératif)
- 1.2 Unité responsable
Département de comptabilité
- 1.3 Diplôme accordé
B.A.A. (finance – régime coopératif)
- 1.4 Durée du programme
Quatre (4) ans
- 1.5 Lieux où est offert le programme
Moncton : 4 ans
Edmundston : 2 premières années*
Shippagan : 2 premières années*
*Les années subséquentes se font à Moncton.
- 1.6 Date d'entrée en vigueur
Septembre 2011

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Le programme de BAA (finance – régime coopératif) vise l'acquisition de connaissances, de compétences, la maîtrise de techniques financières et de la gestion de portefeuille ainsi que l'aptitude à les appliquer dans l'entreprise. Les trois stages en entreprises permettent de développer une compréhension analytique et pratique de la finance au sein des entreprises et du marché financier, et ce, tout en offrant l'opportunité de prendre des décisions financières dans un contexte réel d'entreprises.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

La formation de nouveaux gestionnaires en finance utilise des méthodes très diverses, principalement les méthodes participatives et les stages en entreprises. Les sujets qui impliquent surtout une transmission de connaissances peuvent faire l'objet d'exposés auxquels on va ajouter des discussions, des exercices pratiques et des études de cas. Il y a aussi des séminaires et des conférences de courte durée qui traitent des questions de finance. Dans le cours relatif à la gestion des valeurs mobilières, la simulation boursière est utilisée comme moyen d'apprentissage.

2.3 Conditions d'admission

- Condition " A "
- Condition " B "
- Condition " C "
- Condition " D "

Autres exigences particulières (s'il y a lieu)

- Réussir tous les cours de la première année et être inscrit dans un programme de BAA;
- Obtenir une moyenne cumulative minimale de 2.50 à la fin de la première année;
- Faire une demande d'admission au régime coopératif à la fin de la première année;
- L'admission sera basée sur le dossier académique, l'entrevue et, au besoin, d'autres mesures d'évaluation en vue de remplir le contingent annuel de quinze places.

2.4 Autres exigences du programme (s'il y a lieu)

(Exemples : conditions de maintien; (exigences linguistiques; (critères de promotion; (autres)

L'étudiante ou l'étudiant doit transférer du régime coopératif au programme régulier de Baccalauréat en administration des affaires (finance) si sa moyenne cumulative devient inférieure à 2,50 ou si elle ou il échoue un stage.

2.5 Profil du programme (Compléter le formulaire CPR-2 ou CPR-3, le cas échéant.)

Discipline principale – Cours obligatoires

Sigle	Titre	Nombre de crédits
ADCO1010	Comptabilité financière I	3
ADCO2310	Comptabilité de gestion I	3
ADFI2510	Gestion financière	3
ADFS2901	Fiscalité I	3
ADGO1431	Intro gestion des opérations	3
ADMI4999	Projet de fin d'études	3
ADMK1310	Introduction au marketing	3
ADMN1220	Introduction au management	3
ADSI1601	Intro systèmes d'information	3
ADFI2520	Décisions d'investissement	3
ADCO2001	Comptabilité financière II	3
ADCO2002	Comptabilité financière III	3
ADFI3510	Décisions de financement	3
ADFI3520	Gestion du fonds de roulement	3
ADFI3530	Gestion de portefeuille	3
ADFI4510	Finance internationale	3
ADFI4520	Institutions financières	3
ADFI4530	Séminaire en finance	3
ADFI4540	Produits dérivés	3
ADFI4550	États financiers et placement	3
ADMI3470	Stage I	0
ADMI4470	Stage II	0
ADMI4480	Stage III	0

Total discipline principale

60 cr.

Disciplines connexes – Cours obligatoires

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
ADSI2603	Logiciels de gestion	3
DROI2000	Initiation au droit commercial	3
ECON1020	Principes économiques (macro)	3
ECON1030	Principes économiques (micro)	3
MATH1153	Intro math des affaires	3
STAT2633	Intro à la stat appliquée	3
ADGO2432	Méthodes quantitat. en gestion	3
ADGO3461	Statistique en gestion	3

24 cr.

Disciplines connexes – Cours à option

Choisir deux cours dans la liste suivante des cours à option des disciplines connexes :

<u>Sigle</u>	<u>Titre</u>	<u>Nombre de crédits</u>
ADMN2250	Gérer aujourd'hui	3
ADMK2353	Comportement du consommateur	3
ADFS3903	Fiscalité II	3
ECON2600	Économie internationale	3
ECON3500	Finances publiques	3
ECON3550	Monnaie et crédit	3
ECON3910	Marchés des capitaux	3
ECON4200	Économétrie I	3

6 cr.

Total disciplines connexes 30 cr.

Cours de formation générale et au choix 30 cr.

Total programme 120 cr.

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant :

- CPR-1 Énoncé du programme
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours de formation générale (OFG)
- CPR-9 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire

Nom : _____ N.I. : _____
 Feuille de route : ^{C-26} Baccalauréat en administration des affaires (finance-régime coopératif)
 (2010-2011)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Deuxième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ADCO 1010 Comptabilité financière I	3	
ADMN 1220 Introduction au management	3	
ADMK 1310 Introduction au marketing	3	
ADGO 1431 Intro gestion des opérations	3	
ADSI 1601 Intro systèmes d'information	3	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires		
ECON 1030 Principes économiques (micro)	3	
MATH 1153 Intro math des affaires	3	OFG 5
II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale (voir note 1)		
FRAN1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN1600 Communication écrite	3	OFG 8
ADMN 1000 Outils d'apprentissage : gestion	3	OFG 1

Troisième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ADCO 2310 Comptabilité de gestion I	3	
ADFS 2901 Fiscalité I	3	
ADFI 2510 Gestion financière	3	
ADFI 2520 Décisions d'investissement	3	
ADMI 3470 Stage I	0	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires		
ECON 1020 Principes économiques (macro)	3	
STAT 2633 Intro à la stat appliquée	3	
ADSI 2603 Logiciels de gestion	3	
ADGO 2432 Méthodes quantitat. en gestion	3	
II. Formation générale : cours obligatoires (voir note 1)		
ANGL 1022 ou plus	3	OFG 9
Choisir un cours dans la banque de cours pour satisfaire à l'objectif de formation générale Sensibilité aux arts et lettres	3	OFG 6

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ADCO 2001 Comptabilité financière II	3	
ADCO 2002 Comptabilité financière III	3	
ADFI 3510 Décisions de financement	3	
ADFI 3520 Gestion du fonds de roulement	3	
ADFI 3530 Gestion de portefeuille	3	
ADFI4520 Institutions financières	3	
ADMI 4470 Stage II	0	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire et à option		
ADGO3461 Statistique en gestion	3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option des disciplines connexes (voir note 2)	3	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
Choisir un cours dans la banque de cours pour satisfaire à l'objectif de formation générale Capacité de penser logiquement et de manière critique	3	OFG 7
Choisir un cours au choix	3	

Quatrième année (30 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
ADMI 4999 Projet de fin d'études	3	OFG 4
ADFI 4510 Finance internationale	3	OFG 2
ADFI4530 Séminaire en finance	3	
ADFI 4540 Produits dérivés	3	
ADFI 4550 États financiers et placement	3	
ADMI 4480 Stage III	0	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoire et cours à option		
DROI 2000 Initiation au droit commercial	3	
Choisir un cours dans la liste des cours à option des disciplines connexes (voir note 2)	3	
II. Formation générale et cours au choix (voir note 1)		
Choisir un cours dans la banque de cours pour satisfaire à l'objectif de formation générale Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	3	OFG3
Choisir un cours au choix	3	
Choisir un cours au choix	3	

Tableau 2 – Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en administration des affaires (finance – régime coopératif)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	Cr.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	ADMN1000 Outils d'apprentissage : gestion	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	ADFI4510 Finance internationale	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir banque de cours www.umoncton)	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	ADMI4999 Projet de fin d'études	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	MATH1153 Intro math des affaires	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif. (Voir banque de cours www.umoncton .)	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	Choisir un cours dans la banque de cours de formation générale pour répondre à cet objectif (voir banque de cours www.umoncton .)	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN1500 Communication orale FRAN1600 Communication écrite	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	Trois crédits de cours ANGL (de niveau ANGL1022 ou plus élevé)	3	

Notes :

¹ Dans le cadre du BAA (finance – régime coopératif), vous devez compléter **90 crédits de formation fondamentale et 30 crédits de formation générale et/ou cours au choix**. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG) lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

Dans le programme de BAA (finance – régime coopératif), la **formation fondamentale** permet de répondre à **trois (3) OFG** :

OFG 2 au moyen du cours ADFI4510;
OFG 4 au moyen du cours ADMI4999;
OFG 5 au moyen du cours MATH1153.

Les cours obligatoires de la **formation générale** permettent de répondre à **trois (3) OFG** :

OFG 1 au moyen du cours ADMN1000;
OFG 8 au moyen de deux (2) cours FRAN1500 et FRAN1600;
OFG 9 au moyen du cours ANGL1022 ou un cours ANGL de niveau plus élevé selon le test de classement.

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir trois (3) cours de la **Banque de cours de formation générale** soit un cours de chaque rubrique suivante : OFG 3, OFG 6 et OFG 7.

Pour compléter le cheminement de ce programme, vous devez suivre **9 crédits de cours au choix (3 cours)** dans n'importe quelle discipline offerte à l'Université pour satisfaire à l'exigence de 30 crédits de formation générale et cours au choix.

² Liste des cours à option des disciplines connexes :

ADMK2353 Comportement du consommateur
ADMN2250 Gérer aujourd'hui
ADFS3903 Fiscalité II
ECON2600 Économie internationale
ECON3500 Finances publiques
ECON3550 Monnaie et crédit
ECON3910 Marchés des capitaux
ECON4200 Économétrie I



440 King Street
York Tower, Suite 581
Fredericton
New Brunswick
Canada E3B 5H8
Tel: (506) 444-5800
Fax: (506) 444-5025

440 rue King
Tour York, Bureau 581
Fredericton
Nouveau-Brunswick
Canada E3B 5H8
Tél: (506) 444-5800
Télécopieur: (506) 444-5025

Le 27 août 2010

Tania Morris, D.Sc., CGA
Professeure agrégée
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
Via courriel

Chère Tania,

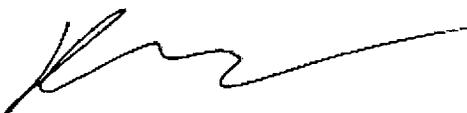
Je vous envoie cette lettre pour appuyer vos démarches envers la création d'un régime coopératif pour le baccalauréat en administration des affaires de la concentration finance.

En tant qu'employeur dans le secteur financier, notre entreprise requiert de temps à autre du personnel de soutien pour des postes juniors. Ce besoin est particulièrement accru pendant la période estivale.

Nous sommes d'avis que l'ajout d'une composante coopérative à votre baccalauréat en administration des affaires de la concentration finance serait un atout pour le programme ainsi que pour les étudiants et étudiantes. Sachant qu'un tel programme existe, les employeurs potentiels ci-pencheront certainement pour leur besoin en personnel.

Je vous souhaite succès dans vos démarches et serai ravi si vous pourriez me tenir au courant de vos progrès.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Daniel Goguen, CA, FRM
(Classe de 1989 – UdeM)
Vice-président, Marchés privés

Cc : Andrea MacDonald, Coordonnatrice en ressources humaines, SGPNB



RBC
Banque Royale

Banque Royale du Canada
Centre Croix Bleue
644 rue Main, C.P. 430
Moncton, NB E1C8L4
Tel.: (506) 857-0316
Fax: (506) 859-6218

Le 27 août 2010

Université de Moncton

Campus de Moncton

Faculté d'administration

Département de comptabilité

Moncton, N.-B.

À l'attention de : Madame Tania Morris

Sujet: Programme Coop en Finance

Suite à votre demande, je vous fais parvenir cette lettre de soutien pour le programme proposé de baccalauréat Coop en finance.

Comme membre corporatif de la région, nous croyons important que les futurs leaders du monde des affaires détiennent une certaine expérience de travail avant de pénétrer le marché du travail. De plus, étant employeur des étudiants de l'Université de Moncton, nous serions très intéressés à pouvoir connaître et évaluer les étudiants pendant leurs stages d'emploi et ainsi cibler ceux qui détiennent notre attention. Le stage permet aussi à l'étudiant d'évaluer ses connaissances et aptitudes au sein de l'employeur en question et déterminer si ce type de travail est intéressant pour celui-ci. En d'autres mots, le stage permet à l'employeur et à l'étudiant de s'évaluer eux mêmes. Finalement, le stage permet aux étudiants de faire le lien essentiel entre la théorie et les aspects pratiques de la finance.

N'hésitez pas à me rejoindre au 859-0485 si vous avez des questions.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink that reads 'Jean Emond'.

Jean Emond

Analyste du Credit



le 13 septembre 2010

Mad. Tania M. Morris
Université de Moncton
Pavillon Jean-Cadieux
18, avenue Antonine Maillet
Moncton, (N.-B.) E1A 3E9

Objet : Programmes coopératifs

Madame Morris,

Nous encourageons la Faculté d'administration à poursuivre le développement de programmes coopératifs.

L'enseignement coopératif permet aux étudiant(e)s d'être en contact avec le marché du travail et de mieux comprendre les divers emplois qui sont disponibles. Ce type de stage permet de faire un lien entre la théorie et la pratique et augmente la motivation des étudiant(e)s dans leurs études.

Comme employeur, nous avons régulièrement des projets à court terme. Les étudiant(e)s dans un programme coopératif peuvent être une solution idéale afin d'appuyer l'entreprise à exécuter ces projets.

Nous sommes confiants qu'un programme coopératif dans le domaine de la finance comblerait un besoin chez les employeurs de la région.

Bien à vous,

Luc Gaudet, CFA
Vice-président, directeur général



**Caisses populaires
acadiennes**



**LIRE, DÉCOUVRIR
ET GRANDIR**
PROGRAMME DE LITTÉRATIE

Camille H. Thériault
Président

Le 1^{er} septembre 2010

Université de Moncton
Campus de Moncton
18, avenue Antonine-Maillet
Moncton, NB
E1A 3E9

Madame,
Monsieur,

Nous désirons par la présente encourager la création, au sein de votre institution, d'un programme coopératif pour le baccalauréat en administration des affaires, concentration finance.

La Fédération étant un organisme coopératif, il va sans dire que nous favorisons grandement la formule coopérative à tous les niveaux. Oeuvrant dans le domaine financier, nous pouvons confirmer qu'une bonne préparation aux réalités du marché du travail dans cette sphère d'activité est un précieux atout. D'ailleurs, de par les commentaires que nous avons entendus au sujet de programmes semblables, nous sommes confiants qu'un tel programme de formation serait bénéfique sur plusieurs plans. D'une part, celui-ci permettrait l'intégration progressive aux étudiants dans leur future carrière, leur offrant ainsi un meilleur aperçu du monde des affaires, ses mérites et ses défis. D'autre part, votre institution pourrait ainsi être un chef de file dans un domaine à la fois exigeant et stimulant. Finalement, le monde des affaires bénéficierait grandement d'un tel programme, car les jeunes professionnels seraient mieux outillés pour répondre aux besoins grandissants des entreprises. Voilà un potentiel énorme pour un projet qui, nous en sommes convaincus, saura être à la hauteur de toute attente.

En espérant que vous accorderez votre considération à la création d'un tel programme de formation nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président et chef de la direction,

Camille H. Thériault

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PAR INTERNET
UARD- COMPTABILITÉ
TENUE DU 21 SEPTEMBRE 2010 À 15H10 AU 24 SEPTEMBRE 2010 À 12H00

Tania Morris, présidente et secrétaire
Jean-Pierre Booto Ekionea
Mohamed Zaher Bouaziz
Hamadou Boubacar
Sébastien Deschênes
Gérard Fillion
Monique Levesque
Egbert McGraw
Andrée Roy
Zine Khelil
Donatien Avele
François Boudreau
Marthe Robichaud

Contexte :

Cette réunion sur Internet du Département de comptabilité vise à voter l'adoption du programme de baccalauréat en administration des affaires (finance – régime coopératif).

Vous pouviez m'envoyer vos votes directement à partir du mardi 21 septembre 2010 à 15h10 au vendredi 24 septembre 2010 à 12h00.

Résultats du vote (13 membres ont voté) :

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Le document sera transmis tel qu'adopté à M. Gaston Leblanc, Doyen, pour le suivi.

Tania Morris, Président

Tania Morris, Secrétaire

CONSEIL DE LA FACULTÉ D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE
TENUE LE VENDREDI 22 OCTOBRE 2010 À 16 H 00 .
AU LOCAL 123, FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Présences : Gaston LeBlanc, doyen et président de séance
Claude Dionne, vice-doyen
Andrée Roy, secrétaire de séance
Gérard Fillion, directeur, Département de comptabilité
Claude DesRochers, directeur, Département d'administration
Nha Nguyen, directeur, Programme MBA
Pier-Luc Brousseau, représentant des étudiantes et étudiants

Était excusé : Alidou Ouedraogo, représentant des professeures et professeurs

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Doyen et Président propose l'ouverture de la séance à 16 h. Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

1. RECONFIGURATION DES PROGRAMMES : BAA (FINANCE – RÉGIME COOPÉRATIF).

Le Doyen présente le programme de baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif). L'UARD comptabilité a fait parvenir sa recommandation d'accepter ledit programme.

Une discussion s'ensuit portant essentiellement sur les cours de français et les conditions d'admission au programme.

Gérard Fillion propose d'adopter le projet de reconfiguration du programme de baccalauréat en administration des affaires (finance - régime coopératif) avec les modifications proposées et que le programme soit présenté au Comité des programmes. Claude Dionne appuie la proposition.

Adoptée

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant écoulé, la séance est levée à 16 h 15.

Gaston LeBlanc
Président de la séance

Andrée Roy
Secrétaire de la séance